



MAYENNE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

RECUEIL DES ACTES
ADMINISTRATIFS SPÉCIAL
N°53-2021-117

PUBLIÉ LE 12 AOÛT 2021

Sommaire

Centre hospitalier de Laval /

53-2021-08-12-00001 - Avis d'Examen Professionnel Attaché
d'Administration Hospitalière Principal (1 page)

Page 3

Centre hospitalier de Laval

53-2021-08-12-00001

Avis d'Examen Professionnel Attaché
d'Administration Hospitalière Principal

Un examen professionnel aura lieu au Centre Hospitalier d'Ernée (département de la Mayenne) en vue d'une promotion au grade d'attaché d'administration hospitalière principal au Centre Hospitalier de Laval.

Peuvent faire acte de candidature les personnes titulaires :

- attachées d'administration hospitalière ayant au moins atteint le **5^{ème} échelon** de leur grade et comptant au moins **trois années de services effectifs dans un corps, cadre d'emplois ou emploi de catégorie A ou de même niveau** (au 1^{er} janvier 2021)

L'examen professionnel d'attaché d'administration hospitalière principal est constitué d'une unique épreuve orale d'une durée de trente minutes, qui consiste, après une présentation par le candidat de son parcours professionnel et de sa formation, en un entretien avec le jury sur la base d'un dossier présentant les acquis de l'expérience professionnelle du candidat, à apprécier les connaissances professionnelles du candidat, son niveau d'expertise dans son domaine d'exercice, ses qualités de réflexion, son aptitude à l'organisation, à la coordination, à la gestion et son projet professionnel.

Les pièces nécessaires à la prise en compte des candidatures sont :

- le dossier d'inscription à l'examen dûment complété et signé par le candidat accompagné des pièces à fournir ;
- une lettre de motivation détaillée faisant part de l'expérience professionnelle ;
- le curriculum vitae détaillé ;
- le dossier retraçant les acquis et l'expérience professionnelle (RAEP) ;
- l'attestation administrative justifiant la durée des services publics effectués par le candidat ;
- les copies des fiches de postes occupés et si besoin des bulletins de salaire ;
- la copie des diplômes obtenus ainsi que toute autre pièce permettant au jury d'évaluer les acquis et l'expérience du candidat.

Les dossiers de candidatures sont à retirer au service des Ressources Humaines et **à retourner au plus tard le 13 septembre 2021**, le cachet de la Poste faisant foi.

Le présent avis est publié dans les locaux de l'établissement, sur le site et dans les locaux de l'Agence Régionale de Santé, ainsi que ceux de la Préfecture de la Mayenne, au Directeur du Centre Hospitalier de Laval, service Ressources Humaines – 33 rue du Haut Rocher, 53015 LAVAL cedex.

Il est à noter que tout dossier incomplet et/ou non signé ne sera pas retenu.

Pour le Directeur Général par intérim et par délégation
La Directrice Adjointe
Chargée des ressources humaines

Frédérique BOUTHOU